

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE**

Objet : Fermeture de l'Espace sportif G. BRU pour rénovation et mise en sécurité de la toiture

N/Réf. : AR2025/072

Le Maire d'OLEMPS,

- **Vu le Code Général des Collectivités Locales,**
- **Considérant qu'il y a lieu de réglementer l'utilisation de l'Espace sportif Georges BRU (Grande salle),**
- **Considérant les travaux de toiture et le planning envoyé par l'entreprise le 15 octobre 2025.**

ARRETE

Article 1 : L'accès et l'utilisation de l'Espace sportif Georges BRU (grande salle) sera interdit à toutes activités sportives en raison de la rénovation de l'Espace sportif Georges BRU ;

Article 2 : Ces dispositions sont applicables pour la période du vendredi 7 novembre au vendredi 21 novembre 2025 inclus. En conséquence tous les matchs et entraînements ne pourront avoir lieu.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié et affiché au président de l'association de basket.

Article 4 : Mme la Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à Madame la Préfète de l'Aveyron, Monsieur le Commandant de la police Nationale de Rodez.

Fait à Olemps, le 16 octobre 2025

Le Maire,



Sylvie LOPEZ

